

ECOCONCEPTION DES BÂTIMENTS Suite de la page 9

Comment raisonner écoconstruction ?



Charpente intérieure, isolation extérieure, bandeau lumineux : quelques éléments de l'écoconstruction.

« Comment baisser ma consommation d'énergie et améliorer mon bilan carbone ? » A cette question Paul Pradelle, conseiller Chambre d'agriculture répond en proposant différents équipements utilisant les énergies renouvelables : les échangeurs de chaleur (système de ventilation utilisant les calories et frigories de l'air du free-cooling et puits canadien valorisant l'inertie thermique du sol), les pompes à chaleur

(air/eau et air/air, ou sol/eau et eau/eau utilisant la géothermie), le bois énergie et d'autres pistes (solaire thermique ou photovoltaïque, éolien, biogaz, réseau de chaleur). Les installations utilisant les énergies renouvelables pour les bâtiments viticoles peuvent bénéficier d'aides (voir sur les sites de l'ADEME/Région, appels à projets FranceAgrimer).

F. NOEL

EFFLUENTS PHYTOSANITAIRES ET DE CAVES

Attention aux aspects réglementaires !

La conception d'une aire de lavage/remplissage est soumise tout d'abord à des obligations réglementaires portant sur la gestion des effluents phytosanitaires. Elle vise à éviter les débordements et/ou la mise en place d'un dispositif de récupération et d'élimination de l'éventuel débordement afin de ne polluer ni le réseau d'eau potable, ni le milieu naturel. Il existe différents systèmes de traitements des effluents autorisés (Phytobac, Osmofilm,...) pour répondre à des problématiques spécifiques. Avant de démarrer tout projet, Magali Paulet, conseillère Chambre d'agriculture, rappelle que des vérifications sont indispensables : distances à respecter (cuves intermédiaires à plus de 10 m des tiers et à plus de 50m des points d'eau), démarches administratives à effectuer selon le cas (règles d'urbanisme, périmètre de captage, déclaration préalable, recours à un architecte pour les personnes morales, déclaration préalable). La région Grand Est propose des appels à projets pour le soutien des investissements à la reconquête de l'eau (aides de 40% financées par l'Etat (FEADER) et l'Agence de l'eau, et aides plus importantes dans les aires d'alimentation de captages. le prochain appel à projet est fixé à avril



Magali Paulet : « Avant d'engager un projet, des vérifications sont indispensables. »

2017. Une formation collective est prévue le 2 février prochain (inscription auprès de la Chambre d'agriculture).

Les aspects réglementaires sont aussi importants concernant la gestion des effluents produits pendant le pressurage et la vinification, que ce soit pour les sous-produits (valorisation des marcs-lies en distillerie, méthanisation ou épandages) ou les eaux de lavage (épandages) ou encore les pressoirs qui peuvent être soumis aux ICPE (installations classées).

MSA Sud Champagne

Le service Agri'écoute mis en place par la MSA

Ne restez pas seul face aux difficultés, parlez-en au **09 69 39 29 19** (Agri'écoute).

Agri'écoute

Mal-être, solitude, idées suicidaires...



Parlez-en au
09 69 39 29 19

(prix d'un appel local)

S.O.S
Amitié

SOS
SUICIDE
PHÉNIX

MSA
santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore

Mal-être, solitude, idées suicidaires... Depuis le 13 octobre, votre MSA propose un service d'écoute, accessible à tout moment, pour dialoguer anonymement avec des bénévoles formés aux situations de souffrance ou de détresse.

Le mal-être en milieu agricole est une réalité préoccupante : un agriculteur se suiciderait tous les deux jours en France*. Le suicide est ainsi la troisième cause de mortalité pour cette profession, après les cancers et les maladies cardiovasculaires.

Pour y faire face, votre MSA a mis en place le service Agri'écoute, joignable au **09 69 39 29 19** au prix d'un appel local (gratuit depuis une « box »). Le service s'appuie sur des intervenants spécialisés. La MSA a ainsi fait appel aux associations partenaires SOS Amitiés et SOS Suicide Phénix, ainsi qu'à l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

Agri'écoute permet de dialoguer à tout moment en cas de

situation de détresse, week-end et nuit compris, et d'être écouté en toute confidentialité par des personnes formées aux entretiens empathiques à distance. Plusieurs dizaines de postes téléphoniques sont reliés au numéro d'appel, afin d'assurer l'accessibilité au service.

Agri'écoute complète les dispositifs de prévention du suicide et du mal-être déjà mis en place au sein de votre MSA, avec notamment la constitution d'une cellule de prévention du suicide, réunissant médecins, travailleurs sociaux, conseillers en prévention... Vous pouvez la contacter du lundi au vendredi, de 8h à 17h, au **03 25 43 54 46**. Un accompagnement approprié peut permettre de soulager la souffrance à l'origine des idées suicidaires.

Ne restez pas seul

La situation de mal être ou de détresse peut être liée à des difficultés professionnelles ou personnelles. Un isolement, des problèmes sociaux, familiaux ou de santé, les difficultés économiques de l'exploitation, une difficulté

d'adaptation face au changement... Vous pouvez faire appel à la MSA pour **vous-même ou pour quelqu'un de votre entourage** familial ou professionnel, relevant de la MSA dans l'Aube ou la Haute Marne.

Important

Toutes les interventions de notre équipe se font dans le respect de la confidentialité, tant sur le plan médical, personnel que professionnel.

Réagir avant qu'il ne soit trop tard

Dans un contexte difficile (séparation, deuil, difficultés professionnelles...), des signes doivent alerter :

- idées noires inhabituelles, repli

sur soi, désir exprimé directement ou indirectement d'en finir ;

- changement d'humeur et de comportement, avec tristesse, coupure avec l'entourage, aspect négligé ;
- consommation excessive d'alcool, de drogues, de médicaments ;
- perte de goût pour les centres d'intérêts habituels (scolaire, professionnel, familial, de loisirs) ;
- fatigue importante, insomnie...

Vous vous reconnaissez dans ces signes ou reconnaissez l'un de vos proches ?

N'hésitez pas à nous contacter : des professionnels peuvent vous écouter, vous renseigner, vous guider.

* sur la base d'une étude menée par l'Institut de veille sanitaire (InVS), qui a dénombré 483 suicides d'exploitants agricoles entre 2007 et 2009.

MSA Sud Champagne
www.msa10-52.fr

MSA
santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore